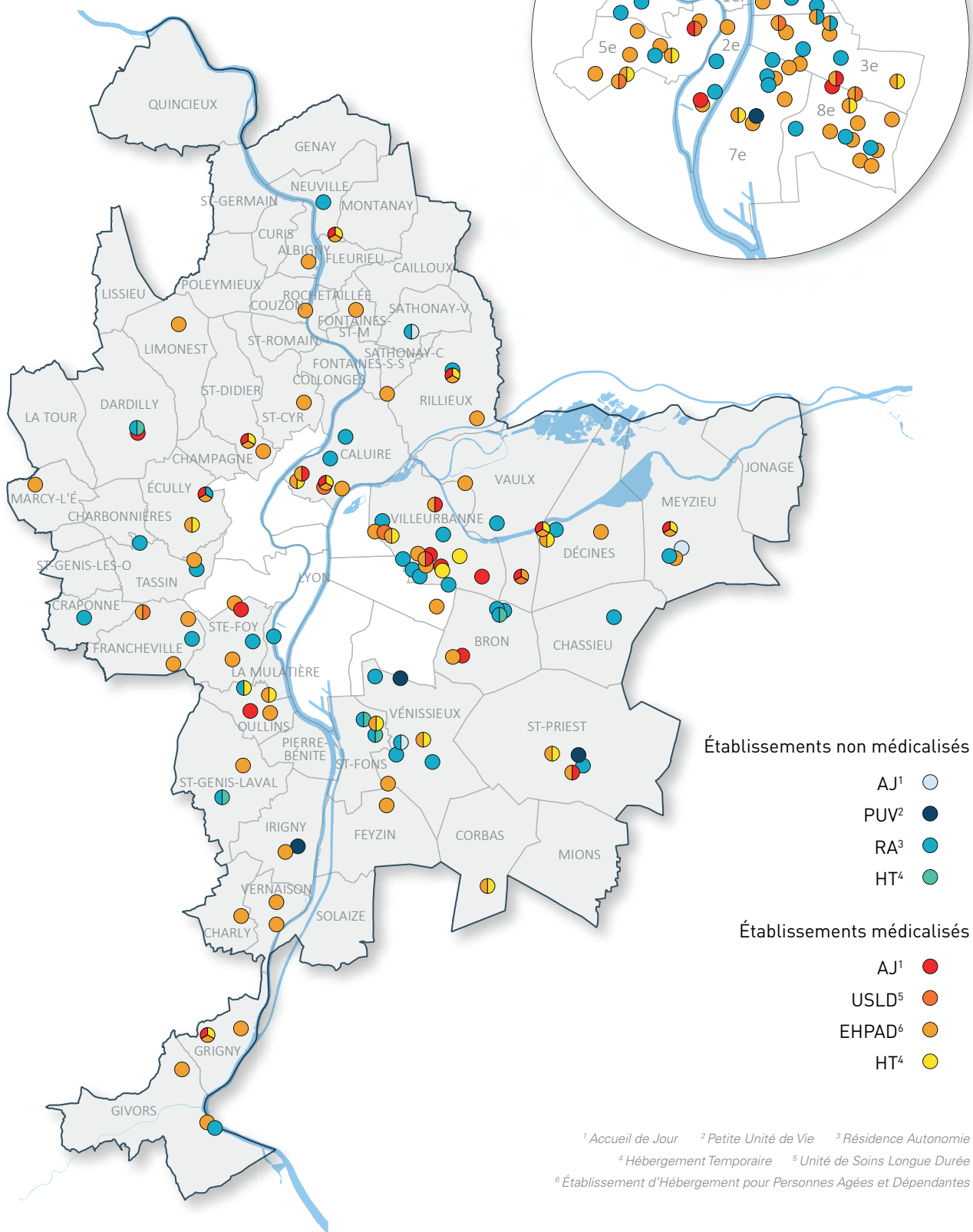


Répartition des établissements pour personnes âgées



Situation des établissements et services pour personnes en situation de handicap

Sur le secteur du handicap, la Métropole dispose de 4 113 places dans 134 établissements et services gérés par trente gestionnaires. Il existe plusieurs typologies d'établissements et services, chacune de ces structures accueillant des publics différents en fonction du type de handicap : mental, psychique, moteur, sensoriel, somatique...

Les établissements

Les foyers d'hébergement accueillent, en dehors des heures de travail et en fin de semaine, les personnes handicapées qui travaillent (24% des 2 690 places en établissements du parc métropolitain).

Les foyers de vie accueillent, nuit et jour, de façon permanente, des personnes adultes handicapées ne pouvant exercer aucune activité professionnelle. Ces personnes disposent néanmoins d'une autonomie suffisante pour accomplir tout ou partie des actes de la vie quotidienne, avec l'aide ou le soutien des professionnels du secteur médico-social (29% des places).

Les aidants

L'entourage familial et les proches jouent un rôle indispensable auprès des personnes âgées et en situation de handicap. Étant de plus en plus nombreux à revêtir ce statut d'aidant, la Métropole a fait le choix de déployer une véritable politique volontariste en leur faveur. Le développement du soutien et de l'accompagnement des aidants est un des axes clés de la feuille de route relative à la politique du vieillissement du projet métropolitain des solidarités.

Les proches aidants d'une personne âgée dépendante ou d'une personne en situation de handicap lui apportent un soutien régulier et fréquent à titre non professionnel pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne (habillage, alimentation, déplacements, prise de médicaments, formalités administratives, entretien du domicile...). Les profils des aidants peuvent être très divers : conjoint, partenaire avec qui la personne a conclu un pacte civil de solidarité, concubin, parent (ascendant ou descendant), personne résidant (résidence principale) avec l'aidé ou entretenant avec elle des liens étroits et stables (comme un voisin ou un ami)...

Un diagnostic du soutien aux aidants sur le territoire de la Métropole de Lyon a été réalisé en 2017 (cabinet Cékoia Conseil). Si environ 23 000 personnes sont aidants de personnes bénéficiaires d'aides telles que l'APA ou la PCH, près de 112 000 personnes seraient aidants de personnes ne bénéficiant pas de telles aides. En d'autres termes, une proportion non négligeable des personnes âgées ou en situation de handicap ne bénéficient pas de l'APA ou de la PCH mais nécessitent pourtant l'aide de leur entourage. Ces aidants seraient 'non connus' de la Métropole pour diverses raisons, telles la méconnaissance des dispositifs existants, l'impossibilité de bénéficier des aides (GIR 5/6) ou encore le refus de bénéficier de ces aides.

Les foyers d'accueil médicalisé ont vocation à accueillir des personnes lourdement handicapées ou polyhandicapées. Leur dépendance totale ou partielle les rend inaptes à toute activité professionnelle et aux actes essentiels d'existence. L'aide d'une tierce personne, une surveillance médicale et des soins constants sont nécessaires (17% des places).

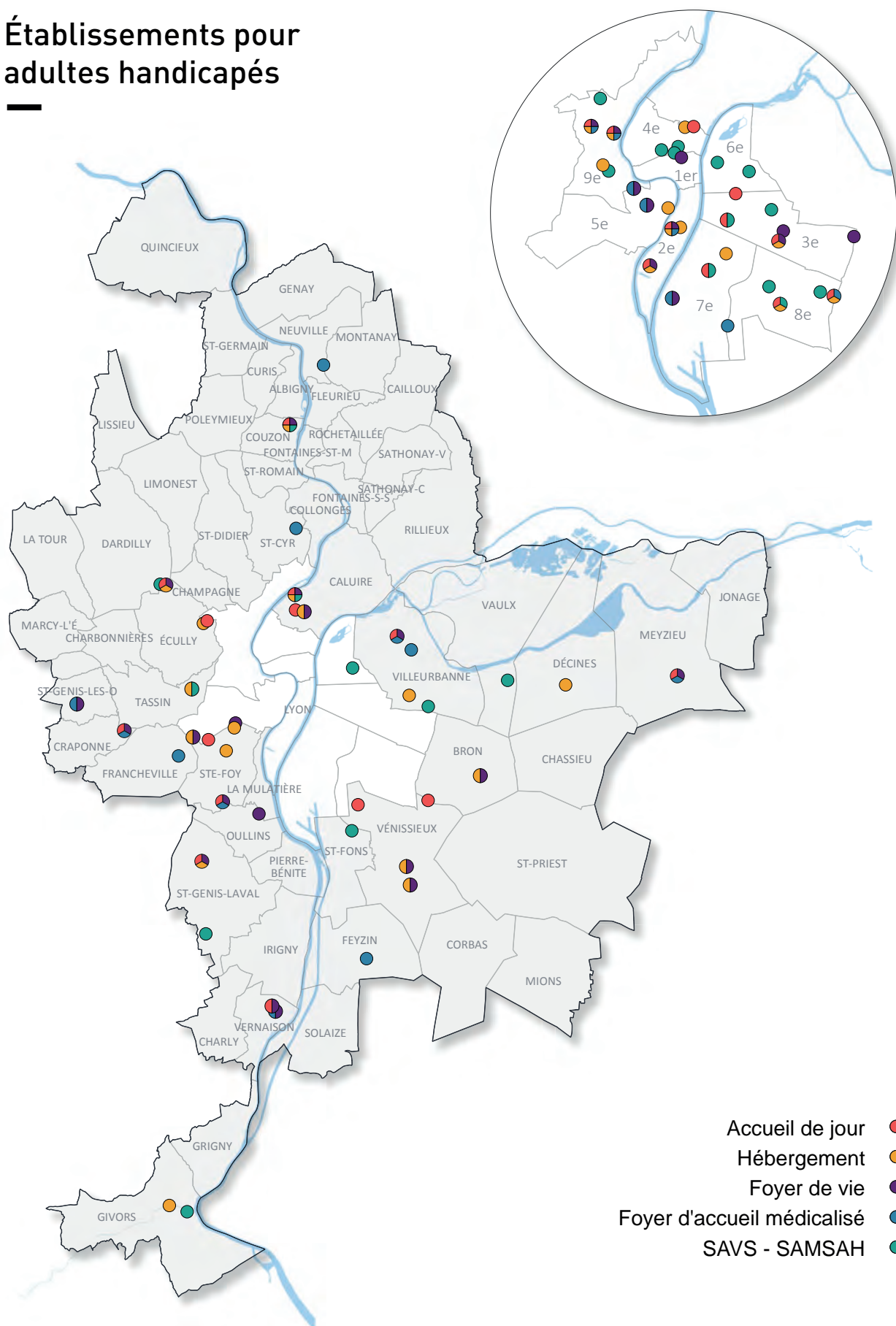
Les accueils de jour sont des ateliers occupationnels ou des centres d'activité. Ils évitent le recours à l'internat en créant des activités de socialisation, ou en développant les capacités de la personne, tout en respectant la vie de la personne à domicile par des horaires compatibles. Cette solution évite l'isolement et est parfois couplée avec un accueil en foyer d'hébergement, le cumul correspond à une prise en charge de type foyer de vie (20% des places).

Les services

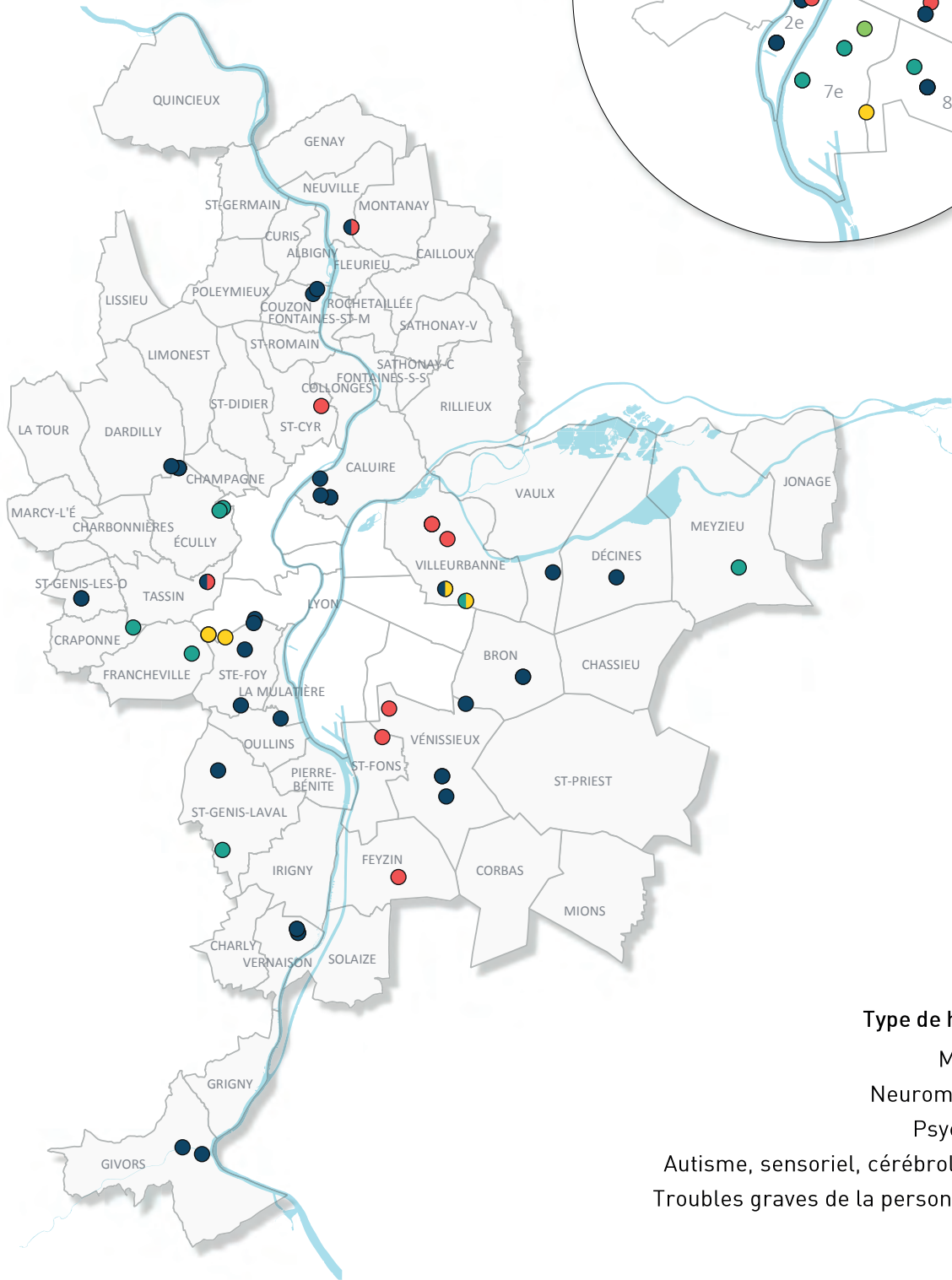
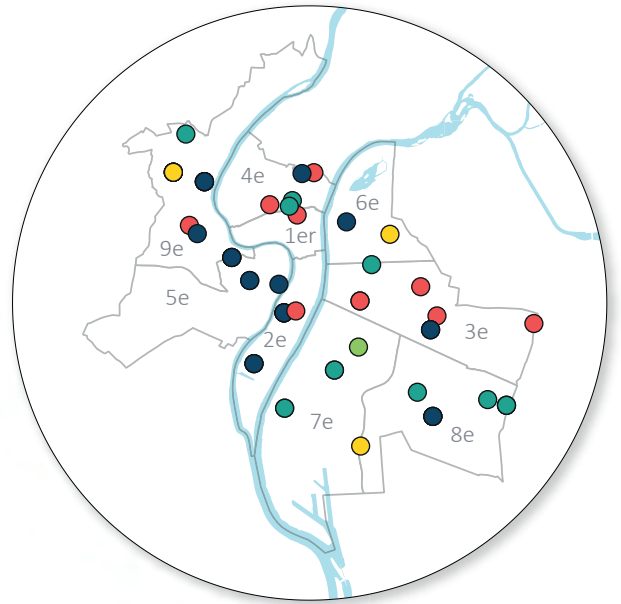
Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) - 62% des places en services du parc métropolitain total - sont des structures médico-sociales non médicalisées assurant une fonction de relais entre les établissements et le milieu ordinaire autonome, pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. La fonction actuelle des SAVS est ainsi de permettre aux personnes handicapées, au moyen d'un accompagnement modulable en fonction des capacités de chacun, de mener une existence indépendante dans un habitat ordinaire.

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) - 12% des places - est une structure similaire au SAVS mais qui bénéficie d'une médicalisation. Il assure un accompagnement plus structuré et/ou une coordination des intervenants autour de la personne pour assurer un maintien à domicile plus sécuritaire.

Établissements pour adultes handicapés



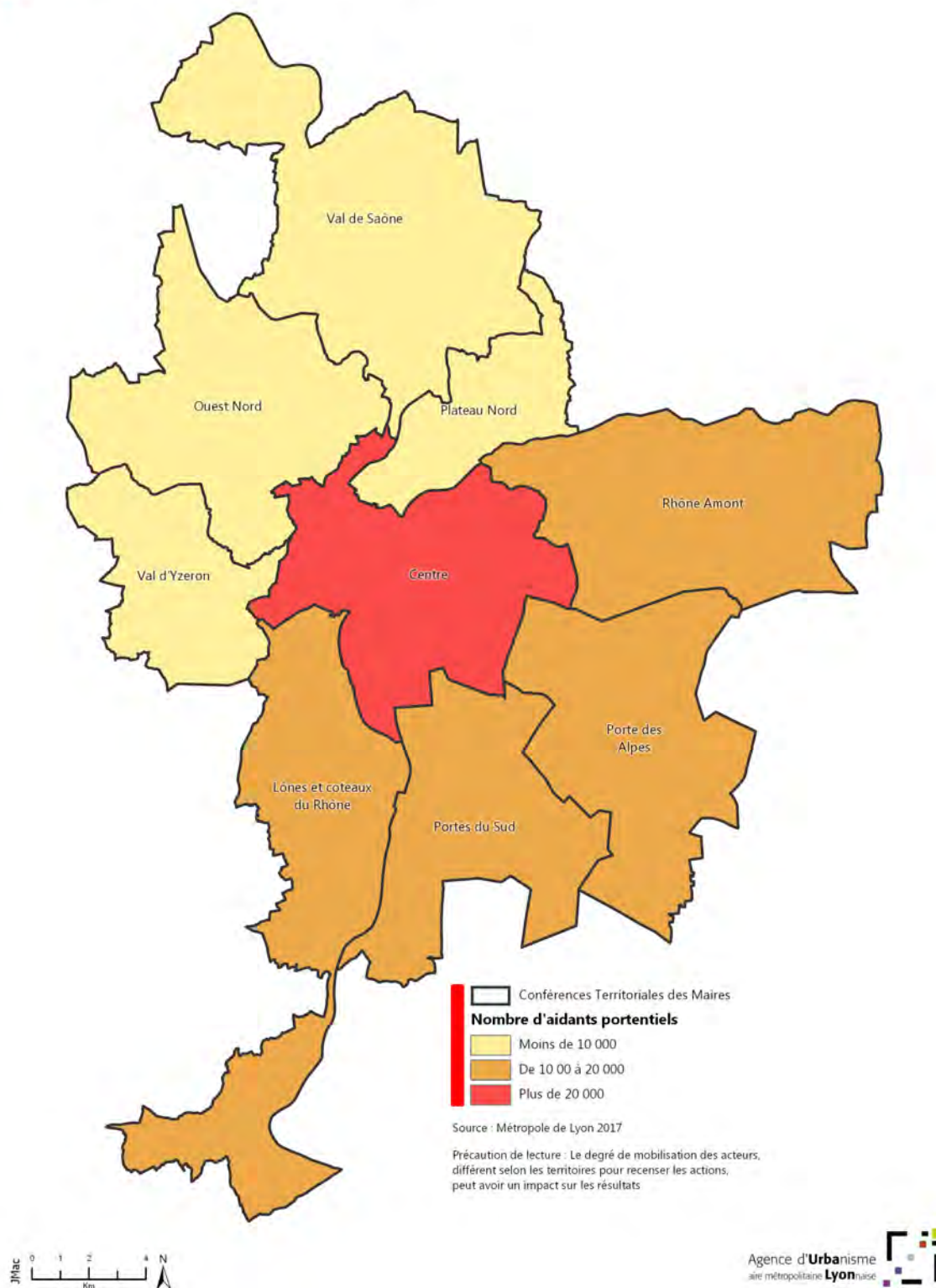
Localisation des établissements par type de handicap



Type de handicap

- Mental ●
- Neuromoteur ●
- Psychose ●
- Autisme, sensoriel, cérébrolésion ●
- Troubles graves de la personnalité ●

Répartition du nombre d'aidants potentiels



AAH	Allocation Adulte Handicapé	IST	Infection Sexuellement Transmissible
ACTP	Allocation Compensatrice de Tierce Personne	ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
ADELI	Automatisation DEs Listes	IVG	Interruption Volontaire de Grossesse
AEA	Assistance Éducative Administrative	MAPTAM	Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles
AEEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	MDMPH	Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées
AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert	MECS	Maison d'Enfant à Caractère Social
AGGIR	Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressource	MEPPE	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
AJ	Accueil de Jour	MIE	Mineurs Isolés Etrangers
ALD	Affection Longues Durées	MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
AME	Accueil Mère-Enfant	MNA	Mineurs Non Accompagnés
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie	ORS	Observatoire Régional de la Santé
APL	Aide Personnalisée du Logement	PA	Personne Âgée
ARS	Agence Régionale de Santé	PAJE	Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	PCH	Prestation de Compensation du Handicap
ASH	Aide Sociale à l'Hébergement	PEDT	Projet EDucatif Territorial
ASPA	Allocation de Solidarité aux Personnes Agées	PH	Personne Handicapée
ASSFAM	Assistant Familial	PIB	Produit Intérieur Brut
ASSMAT	Assistant Maternel	PLU-H	Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat
AVC	Accident Vasculaire Cérébral	PMI	Protection Maternelle et Infantile
BEM	Bilan en École Maternelle	PMS	Projet Métropolitain des Solidarités
CAF	Caisse d'Allocation Familiale	PSU	Prestation de Service Unique
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	PUV	Petite Unité de Vie
CNAOP	Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles	RA	Résidence Autonomie
COR	Conseil d'Orientation des Retraités	REP	Réseau d'Education Prioritaire
CPEF	Centre de Planification et d'Education Familiale	RPLS	Répertoire du Logement Locatif des Bailleurs Sociaux
CPI	Cardiopathie Ischémique	RPPS	Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
CRIF	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes	RSA	Revenu de Solidarité Active
CTM	Conférence Territoriale des Maires	SAAD	Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
DNB	Diplôme National du Brevet	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
DPPE	Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance	SAPMN	Service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel
DREES	Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
DSDS	Direction du Développement Social et De la Santé	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
DSHE	Développement Solidaire, Habitat et Éducation	SEPT	Structure Educative, Pédagogique et Thérapeutique
EAJE	Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants	SPASAD	Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	SRU	Loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbains
FJT	Foyer Jeunes Travailleurs	SSIAD	Services de Soins Infirmiers à Domicile
GIR	Groupe Iso-Ressource	TCL	Transport en Commun Lyonnais
HLM	Habitation à Loyer Modéré	TEH	Transport des Elèves en situation d'Handicap
HT	Hébergement Temporaire	TISF	Technicien d'Intervention Sociale et Familiale
IDEF	Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille	UC	Unité de Consommation
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques	USLD	Unité de Soins Longue Durée
IP	Informations Préoccupantes		
IRIS	Ilôts Regroupés pour l'Information Statistique		

A	AAH	132-133	M	Maisons de la Métropole	27
	Accès à la 3 ^e	76-77		Maladies	40-49
	Accueil	19 ; 28-29 ; 92-93		Medecins	50-51
	Accompagnements	26-27		Médicaments	44-49
	ACTP	130-131		Ménages	10
	Admission ALD	42-43		Ménages reçus	19
	Adultes vulnérables	19 ; 32-33		Mineurs	98-100
	AEEH	133		MJC	30-31
	Agés	15-17	N	Naissances	80-83
	Aide aux aidants	143	P	Pauvreté	24
	Aide sociale à l'hébergement	129		PCH	130-131
	APA	122-127		Personnes âgées	109-129
	Asthme	48-49		Personnes âgées 60 ans	110-111
	Assistants maternels	94-95		Personnes âgées 75 ans	110 ; 112; 116-119
C	Cardio-vasculaire	40-41		Personnes âgées 85 ans	10
	CCAS	28-29		Personnes handicapées	130-142
	Centres sociaux	30-31		Personnes vulnérables	19 ; 32-33
	Collèges	69-71		Pièces des logements	64-67
	Crèches	92-95		Placement	102-107
D	Décès	38-41		PMI	79-95
	Demande de logement	58-59		Population	9-17
	Démographie	9-17		Projection	112
	Déplacements	136-137		Propriétaires	55-56
	Déscolarisation	74-75		Protection de l'enfance	97-107
	Diabète	44-45		Psychiatres	53
	Diplôme	72-73	R	Revenus	20-25
E	Education	69-77	S	SAAD	134-135
	Enfants	79-95		Santé	35-53
	Enfants 3 ans	84-85		Services à domicile	134-135
	Enfants 6 ans	86-87		Social	20-33
	Espérance de vie	36-37		SSIAD	134-135
	Etablissements personnes âgées	138-139	T	TEH	136-137
	Etablissements personnes handicapées	140-142		Traitements	44-49
F	Familles monoparentales	88-89		Transport	136-137
G	Géographie prioritaire	21		Travailleurs sociaux	19 ; 26-27
	GIR	122-127	V	Vieillessement	114-117
H	Handicap	130-142			
	HLM	55-63			
I	Infirmiers	50 ; 52			
	Informations préoccupantes	104-105			
J	Jeunes	79-95			
	Jeunes majeurs	101			
L	Locataires	55-63			
	Logement	26 ; 55-67			
	Logement social	55-63			

Ce travail est issu de l'observatoire métropolitain des solidarités qui mobilise l'ensemble des services de la délégation DSHE afin d'accompagner les actions du « Projet Métropolitain des Solidarités ».

Directrice de publication

Anne-Camille Veydarier (Métropole de Lyon)

Direction de projet

Patrick Lopez (Métropole de Lyon)

Comité de pilotage restreint

Virginie Schlatter (Métropole),
Patrick Brun, Lavinia Vitale (Agence d'urbanisme)

Rédaction

Agence d'Urbanisme

Développement Solidaire, Habitat et Éducation :

Direction Prévention et Protection de l'Enfance

IDEF (Institut départemental de l'enfance et de la famille)

Direction Adoption

Pôle Personnes Agées et Personnes Handicapées

Direction Protection Maternelle et Infantile et Modes de Garde

Direction Education

Direction Ressources

Direction Habitat et Logement

Direction Santé et Développement Social

Maisons de la Métropole

Cartographies

Johannel Macabre (Agence d'urbanisme)

MOI Alain Puricelli

Dinsi-service géomatique et données métropolitaines

coordonné par Laurence Martinez, Sabrina Courpiere, Alexandra Douine (Métropole de Lyon)

Traitements statistiques

Patrick Brun, Laetitia Rissoan, Lavinia Vitale, (Agence d'urbanisme)

Corinne Bianchi, Linda Charreyron, Hervé Perrier (Métropole de Lyon)

Mise en page

Marie-Pierre Ruch (Agence d'urbanisme)

Crédit photographique

Laurence Danière - Métropole de Lyon (p. 8, 18 et 54)

Thierry Fournier - Métropole de Lyon (p. 34 et 78)

Adobe Stock – (p. 96)

Agence urbanisme, Marie Pierre Ruch (p. 108)

Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg-en-Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Monts d'Or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Patrick Brun** 04 81 92 33 26 p.brun@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme